

Répartition de SWISSPERFORM

Formulaire de déclaration A

Mesdames, Messieurs,

En plus des redevances issues de la répartition basée sur l'utilisation (RBU), SWISSPERFORM distribue aux producteurs phonographiques, dans le cadre de la répartition basée sur le chiffre d'affaires (UBV), une partie des recettes tarifaires proportionnelle à leur part de marché en Suisse. Tous les producteurs phonographiques ayant conclu un contrat valable avec SWISSPERFORM peuvent y participer.

Afin que vous puissiez être pris en considération pour la répartition des redevances perçues par SWISSPERFORM provenant de l'utilisation de supports sonores, veuillez répondre de manière complète et véridique aux questions suivantes. **Avant de remplir le formulaire**, veuillez lire attentivement les remarques figurant à la fin du formulaire de déclaration.

Remarque : pour des raisons économiques, les déclarations de chiffre d'affaires inférieures à CHF 3000.- ne sont pas traitées et aucune rémunération n'est calculée pour celles-ci. D'après notre expérience, la rémunération à verser s'élève à environ 2 % du chiffre d'affaires déclaré.

Chiffre d'affaires déclarable

Seul le chiffre d'affaires provenant des ventes réalisées en Suisse et au Liechtenstein est pris en compte :

- **Chiffre d'affaires net** effectivement réalisé (après déduction des impôts, taxes, rabais, etc.),
- avec des **supports commerciaux** (à l'exclusion des ventes de DVD, vidéos, livres et supports vierges ainsi que des produits dérivés),
- aux **prix de vente au commerce** (PPD) (pour les ventes directes aux consommateurs finaux : déduction de 35 %).

Les chiffres d'affaires en devises étrangères doivent être convertis en CHF [aux cours moyens annuels de l'AFC](#) :

Conversion en CHF	1 EUR	1 USD	1 GBP	1 CAD
Cours moyens 2025:	CHF 0.9370347	CHF 0.83065179	CHF 1.09382235	CHF 0.59396303

Veuillez nous renvoyer ce formulaire dûment rempli **avant le 30 avril 2026** par e-mail à l'adresse **producer@swissperform.ch**. Pour les déclarations de chiffre d'affaires des années précédentes, un formulaire séparé doit être soumis.

Tout en restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Déclaration des chiffres d'affaires

Inscription pour les producteurs de phonogrammes

Numéro de membre SWP: Période :
 Nom/société : N° TVA :
 Site internet :
 Responsable :
 Rue/n° :
 NPA/localité : E-mail :
 Pays : Téléphone :

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES LABELS

1.1. Indiquez vos propres labels :

Nom du label : (ISRC : CH- LC n° : si connu)
 Nom du label : (ISRC : CH- LC n° : si connu)
 Nom du label : (ISRC : CH- LC n° : si connu)
 Nom du label : (ISRC : CH- LC n° : si connu)
 Nom du label : (ISRC : CH- LC n° : si connu)

► Complétez si nécessaire sur une feuille séparée à joindre en annexe.

1.2. Renseignements concernant vos labels tiers suisses et étrangers :

1.2.1. Représentez-vous des labels tiers ?

NON → Continuez au point 2.
OUI → Continuez au point 1.2.2.

1.2.2. Les labels tiers sont-ils membres de SWISSPERFORM ?

NON → Continuez au point 2.
OUI/EN PARTIE → Continuez au point 2.

2. DECLARATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES

2.1. Distribuez-vous directement l'ensemble des labels ?

- NON** → Continuez aux points 2.2, 2.3 et 2.4.
OUI → Continuez aux points 2.3 et 2.4.
EN PARTIE → Continuez aux points 2.2, 2.3, 2.4 et 3.

2.2. Quel est le chiffre d'affaires avec tous les labels qui ont été vendus par des distributeurs ?

2.2.1. Chiffres d'affaires des ventes de phonogrammes physiques

_____	_____	CHF _____
Nom du/des label(s)	Nom du distributeur (1)	Chiffre d'affaires net (PPD)
_____	_____	+ CHF _____
Nom du/des label(s)	Nom du distributeur (2)	Chiffre d'affaires net (PPD)

2.2.2. Chiffres d'affaires des ventes de phonogrammes numériques

_____	_____	+ CHF _____
Nom du/des label(s)	Nom du distributeur (3)	Chiffre d'affaires net (PPD)
_____	_____	+ CHF _____
Nom du/des label(s)	Nom du distributeur (4)	Chiffre d'affaires net (PPD)

Total 1:	= CHF _____
-----------------	--------------------

2.3. Quel est le chiffre d'affaires résultant de vos ventes directes de phonogrammes en Suisse et au Liechtenstein (phonogrammes physiques et numériques) ?

_____	Vente directe au commerce/revendeurs (phonogrammes <u>physiques</u>) (pas de chiffre d'aff. via des distributeurs, voir 2.2.)	CHF _____
Nom du/des label(s)		Chiffre d'affaires net (PPD)
_____	Vente directe aux consommateurs (phonogrammes <u>physiques</u>)	+ CHF _____
Nom du/des label(s)		Chiffre d'affaires net (PPD)
_____	Vente directe aux artistes (phonogrammes <u>physiques</u>)	+ CHF _____
Nom du/des label(s)		Chiffre d'aff. net (ventes effectives)
_____	Ventes numériques en CH/FL (<u>sans support physique</u> : téléchargements, streaming, etc.) (sans chiffre d'aff. via des distributeurs, voir 2.2.)	+ CHF _____
Nom du/des label(s)		Chiffre d'aff. net (ventes effectives)

Total 2:	= CHF _____
-----------------	--------------------

2.4 Résultat intermédiaire de la déclaration des chiffres d'affaires

Total 1 (point 2.2.) + Total 2 (point 2.3.)	= CHF _____
--	--------------------

3. LABELS TIERS

3.1. Le résultat intermédiaire (point 2.4.) inclut-il des ventes de labels tiers ?

- NON** → Continuez au point 4.
- OUI** → Continuez au point 3.2. pour les labels tiers suisses.
Continuez au point 3.3. pour les labels tiers étrangers.

3.2. Indiquez le chiffre d'affaires réalisé en Suisse et au Liechtenstein avec vos labels tiers suisses.

Nom du label tiers suisse	Votre chiffre d'affaires en CHF avec ses phonogrammes	Avez-vous une autorisation d'encaissement ?

► Complétez si nécessaire sur une feuille séparée à joindre en annexe.

3.3. Indiquez le chiffre d'affaires réalisé en Suisse et au Liechtenstein avec vos labels tiers étrangers.

Nom du label tiers étranger	Votre chiffre d'affaires en CHF avec ses phonogrammes	Avez-vous une autorisation d'encaissement ?

► Complétez si nécessaire sur une feuille séparée à joindre en annexe.

4. RÉSULTAT - Résultat final de la déclaration

Résultat final (= base de calcul de la part de marché)	= CHF _____
---	--------------------

5. Pièces justificatives admissibles

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément au point 2.2.2.2.4 du règlement de répartition de SWISSPERFORM, la remise complète de tous les documents permettant de vérifier vos informations peut être exigée, par exemple les documents suivants :

- Décomptes des distributeurs/revendeurs
- Factures pour les ventes aux artistes (ou groupes d'artistes)
- Liste des ventes aux clients finaux
- Copies des décomptes des services musicaux
- Décomptes des partenaires de distribution (copies, captures d'écran, évaluations Excel, etc.)
- Décomptes des agrégateurs (copies, captures d'écran, évaluations Excel, etc.)
- Extraits des tableaux de ventes ou des tableaux de bord des plateformes en ligne
- Justificatifs bancaires (réception de paiement)
- Extraits ou rapports comptables
- Copies des décomptes pour le label représenté
- Confirmation d'un auditeur indépendant

Important : tous les justificatifs doivent clairement indiquer l'année, la devise et le pays (lieu de vente).

6. Mentions légales

Le/la participant(e) est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies dans ce formulaire. En soumettant le formulaire, le/la participant(e) accepte les dispositions ci-dessus comme contraignantes, en particulier le règlement de répartition de SWISSPERFORM (consultable sous www.swissperform.ch/fr/documents-a-telecharger/) et confirme que les chiffres d'affaires déclarés sont conformes aux exigences applicables.

Le participant déclare expressément que les points suivants ont été respectés :

- les chiffres d'affaires déclarés contiennent uniquement les ventes de phonogrammes disponibles sur le marché ainsi que les ventes numériques (téléchargements, streaming, etc.) réalisées en Suisse et au Liechtenstein.
- le chiffre d'affaires déclaré a été réalisé uniquement avec des phonogrammes protégés (compte tenu de la durée de la protection selon l'art. 39 LDA et de la réserve de réciprocité mentionnée à l'art. 35, al. 4 LDA).
- le chiffre d'affaires a été réalisé avec des phonogrammes licites (le répertoire utilisé se fonde sur des productions propres ou des licences en bonne et due forme).
- le chiffre d'affaires a été déclaré sans la TVA.
- le chiffre d'affaires déclaré ne contient pas de revenus résultant des licences ou des overrides accordées.
- les phonogrammes retournés ayant fait l'objet d'une déclaration passée sont déduits du chiffre d'affaires actuel.
- dans le cas d'un distributeur de labels tiers suisses, il ne peut déclarer ces ventes que s'il est en droit d'encaisser les recettes perçues par SWISSPERFORM,
- dans le cas de la déclaration de ventes avec des labels tiers, SWISSPERFORM est libérée de toute prétention de tierces parties (autres labels, titulaires originaires des droits, etc.),
- connaissance des dispositions du règlement de répartition selon lesquelles SWISSPERFORM peut déduire les frais de vérification du montant qui lui revient si le travail de vérification est excessif ou si l'écart entre le chiffre d'affaires vérifié et celui qui a été établi est supérieur à 5%.